

Instruction sur vos obligations de coopération et les conséquences d'une non-participation conformément au Livre 1 du Sozialgesetzbuch [Code de la sécurité sociale] (SGB I)

Toute personne qui demande ou perçoit des prestations sociales doit, conformément au § 60 *SBG I*, coopérer dans la mesure du possible pour faire valoir ses droits. Cela signifie que vous devez communiquer immédiatement et de manière non sollicitée tous les faits de votre situation personnelle et financière ainsi que tous les changements de faits déjà communiqués. Dans votre propre intérêt, veuillez contacter la personne responsable même si vous croyez qu'un changement dans votre situation personnelle et économique n'affecterait pas l'aide que vous recevez.

Sur demande, vous êtes tenu de préciser, de présenter ou d'accepter la présentation/transmission par des tiers des preuves nécessaires pour faire valoir vos droits.

Les documents mentionnés dans la liste ci-jointe sont nécessaires pour déterminer avec précision votre droit à l'allocation de chômage II/aux aides sociales. Par conséquent, nous vous prions de respecter votre obligation de coopérer conformément au § 60 *SGB I* avant l'expiration du délai fixé ou de communiquer les motifs d'empêchement avant l'expiration du délai. Si le délai n'est pas respecté, les prestations qui vous sont accordées peuvent être supprimées sans examen complémentaire ou une nouvelle demande peut être rejetée par manque de coopération (§66 *SGB I*). En règle générale, une nouvelle autorisation/première décision n'est accordée qu'à partir du moment où vous avez pleinement rempli votre obligation de coopération (§ 67 *SGB I*).

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'un avis de subvention basé sur des informations fausses ou incomplètes fournies par vous est illégal. Par conséquent, les prestations versées à tort seront récupérées après le retrait de la décision. Dans ces cas, il est également examiné si des accusations pénales de fraude doivent être portées.

J'ai compris et j'ai pris connaissance des instructions ci-dessus.

Date

Signature demandeur
